

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 7 juin 2005, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : madame Monique Lalonde et monsieur Joël Boucher.

ABSENCES NOTIFIÉES : messieurs Alain Langlois et Joel Santos.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-191-06-05 Il est proposé par madame Denise Tremblay d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2005 et du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 17 mai 2005.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
 - 4.2. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1 Demande de modification aux calendriers scolaires 2004-2005 et 2005-2006 / école Jolivent
 - 6.2 Protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu / adoption
 - 6.3 Protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la municipalité de Verchères / adoption
 - 6.4 École Paul-VI / aménagement des espaces d'entreposage / financement
 - 6.5 Prévisions budgétaires 2005-2006 / adoption
 - 6.5.1 Annexe B.

7. Information :
 - 7.1. Rapport des dérogations / année scolaire 2004-2005
 - 7.2. Projet de répartition des élèves et formation des groupes pour l'année scolaire 2005-2006 / état de situation
 - 7.3. Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 MAI 2005 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 17 MAI 2005

C-192-06-05 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2005 avec les modifications apportées ci-après ainsi que le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 17 mai et ce, tel que rédigé.

- séance du 3 mai :
 - après la résolution C-173-05-05, y lire : «*monsieur Alain Langlois s'absente de l'assemblée*»
 - après la résolution C-174-05-05, y lire : «*monsieur Alain Langlois se joint à l'assemblée*»
 - à la résolution C-181-05-05, y lire : «*À 22 h 50, il est proposé...*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1 Suivis à la dernière séance

La directrice générale, madame Monique Hébert, fait rapport des suivis effectués suite aux séances du Conseil des commissaires tenue les 3, 10 et 17 mai 2005.

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, présente un état de situation sur le dossier du débarcadère à l'école Ozias-Leduc.

Le directeur général adjoint, monsieur Yvan Gauthier, présente un état de situation sur le vécu des écoles en vue de la fermeture de l'école Sacré-Cœur et du pavillon des Tilleuls de l'école Jolivent.

Madame Monique Hébert annonce que l'entrée en fonction du nouveau directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Claude Sasseville, se fera le 15 juin 2005.

4.2 Rapport de la présidente

Madame la présidente, Suzanne Chartrand, passe en revue les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 3 mai 2005. Elle souligne notamment les travaux du dernier Congrès de la FCSQ et la participation des jeunes dans le cadre du Forum Jeunesse.

5. PAROLE AU PUBLIC

- Monsieur Michel Ouellette, parent de Beloeil, se plaint du transfert d'un de ses enfants. Il fait part de son incompréhension face à la nécessité de ce transfert.

Monsieur Éric Archambault, également parent du secteur de Beloeil, formule la même plainte à l'endroit de son enfant qui se voit transféré.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, explique que la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves vise à être le plus équitable possible vis-à-vis l'ensemble des élèves, compte tenu des contraintes existantes. Elle explique la procédure relative à une «Demande de révision d'une décision touchant un élève» et elle informe qu'un comité de révision se tiendra, au besoin, au mois d'août.

- Madame Annie Petterson, parent de Varennes, demande des explications face au processus de consultation à venir dans le secteur de Varennes.

Madame Chartrand explique que le Conseil étudiera cette question en séance de travail, le 14 juin prochain. Aucune décision n'a encore été prise dans ce dossier.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Demande de modification aux calendriers scolaires 2004-2005 et 2005-2006 / école Jolivent

Le directeur général adjoint, monsieur Yvan Gauthier, présente le dossier susmentionné. La proposition principale suivante est présentée :

Considérant la demande de modification aux calendriers scolaires effectuée par le conseil d'établissement de l'école Jolivent ;

Considérant le déménagement et le réaménagement liés à la fermeture du Pavillon des Tilleuls ;

Considérant la prise en charge des opérations relatives au déménagement par le Service des ressources matérielles ;

Considérant l'utilisation des journées pédagogiques de juin 2005 ;

Considérant que la presque totalité des enseignantes et des enseignants changeront de locaux de classe ;

Considérant la préoccupation d'offrir aux élèves une rentrée scolaire harmonieuse ;

Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'autoriser l'école Jolivent à modifier son calendrier scolaire 2005-2006 en reportant la rentrée scolaire des élèves prévue le 1^{er} septembre au 2 septembre 2005.

C-193-06-05 Après discussion, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'amender la proposition principale comme suit en y ajoutant les deux «considérants» et le dernier paragraphe suivants :

Considérant le Régime pédagogique ;

Considérant la nécessité d'être conséquent avec la Politique de fréquentation scolaire ;

Que cette journée soit considérée «journée force majeure au calendrier scolaire».

On demande le vote sur la proposition d'amendement.

Votent en faveur : 12
Votent contre : 7
S'abstient de voter : 1

La proposition d'amendement est adoptée à la majorité des voix.

C-194-06-05 Le vote est demandé sur la proposition amendée.

Votent en faveur : 16
S'abstiennent de voter : 4

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.2 Protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu ;

Considérant la résolution 2005-03-058 du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu adoptée le 1^{er} mars 2005 ;

C-195-06-05 Il est proposé par madame Manon Handfield d'adopter le projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, sous réserve de l'approbation du conseil d'établissement de l'école Georges-Étienne-Cartier.

La présidente et la directrice générale sont autorisées à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la municipalité de Verchères / adoption

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Verchères ;

C-196-06-05 Il est proposé par monsieur Claude Henri d'adopter le projet de protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Municipalité de Verchères, sous réserve :

- 1) de la réception de la résolution du Conseil municipal de la Municipalité de Verchères;
- 2) de l'approbation du conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay.

La présidente et la directrice générale sont autorisées à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On note que 13 protocoles sont maintenant agréés sur une possibilité de 20 à couvrir sur le territoire.

6.4 École Paul-VI / aménagement des espaces d'entreposage / financement

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant les besoins d'entreposage de la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant les coûts de location engendrés pour répondre à ces besoins ;

Considérant que la Commission dispose des espaces d'entreposage requis moyennant des travaux de transformation importants ;

Considérant que la période de recouvrement de l'investissement pour aménager ces espaces est de 4,62 années ;

C-197-06-05 Il est proposé par monsieur Alain Villemure d'autoriser la réalisation du projet d'aménagement d'un espace d'entreposage à l'école Paul-VI et d'autofinancer ce projet à même les économies réalisées sur les coûts de location.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Prévisions budgétaires 2005-2006 / adoption

6.5.1 Annexe B

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2005.

7. INFORMATION :

7.1 Rapport des dérogations / année scolaire 2004-2005

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, présente et commente un tableau des suivis aux cas de dérogation à la Commission scolaire des Patriotes.

7.2 Projet de répartition des élèves et formation des groupes pour l'année scolaire 2005-2006 / état de situation

Le directeur général adjoint, monsieur Yvan Gauthier, présente le dossier susmentionné. Il répond aussi aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

Madame Louise Séracino se joint à l'assemblée. Il est 21 h 15.

7.3 Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt

Trois comptes rendus de comités de travail du Conseil sont déposés, soit :

- Comité Rayonnement et Communications22 mars 2005
- Comité du Code d'éthique et de déontologie 12 avril 2005
- Comité de travail du transport scolaire 17 mai 2005

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Les membres du Conseil se disent préoccupés par le retard apporté par la Ville de Longueuil relativement à l'adoption d'un protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement, en attendant la formation de la nouvelle Ville de Boucherville. Entre autres, on note que les camps de jour pour enfants handicapés tenus dans nos écoles risquent d'être compromis.
- On souhaite qu'une activité d'accueil soit prévue en septembre pour tous les élèves déplacés dans le secteur de Boucherville.
- À la demande des commissaires, le directeur du Service des ressources informatiques, monsieur Daniel Grisé, apporte des éclaircissements sur une correspondance échangée entre un citoyen et la Société GRICS concernant le «logiciel libre».

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-198-06-05 À 21 h 45, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 28 juin 2005.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire général

AG/ag